

13 AVR. 2023

République française

CONTRÔLE LÉGALITÉ

Département du Tarn

**COMMUNE DU SEGUR**

Séance du 05 avril 2023

---

|                                    |   |
|------------------------------------|---|
| <b>Membres en exercice :</b><br>11 | Date de la convocation:<br><i>L'an deux mille vingt-trois et le cinq avril l'assemblée régulièrement<br/>convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Christian HAMON</i> |
| <b>Présents :</b> 6                | <b>Présents :</b> Christian HAMON, Frederic GUIRAL, Jean-Pierre DEWIT,<br>Vincent GAYRAL, Martine BAPAUME, Cédric RODRIGUEZ   |
| <b>Votants:</b> 6                  |   |
| <b>Pour:</b> 6                     | <b>Représentés:</b>   |
| <b>Contre:</b> 0                   | <b>Excusés:</b> Fanny MARTEAU   |
| <b>Abstentions:</b> 0              | <b>Absents:</b> Sindy CLERGUE, Henry Charles HODSON, Martin KONING,<br>Audrey ENK   |
|                                    | <b>Secrétaire de séance:</b> Martine BAPAUME  |

---

**Objet: Création d'un chemin de randonnée - DE\_2023\_004**

Suite à l'éco aventure de 2022, l'association Cap e Cambas a sollicité la mairie pour créer un sentier de randonnée. L'objectif est de valoriser le patrimoine et les paysages.

Dans ce projet, la municipalité serait dans un premier temps « porteuse de projet » et de fait "gestionnaire de site", cela pour permettre d'avoir éventuellement accès à des financements. En parallèle, la mairie demandera à la 3CS de classer ce circuit comme intérêt communautaire.

Avec l'appui de la mairie, Cap e Cambas s'occupera de recenser les propriétés privées traversées afin de faire signer des conventions de passage.

Lorsque que les conventions de passage seront signées, la mairie demandera au département d'inscrire ce sentier dans le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Après en avoir débattu et considérant l'intérêt patrimonial et touristique de créer ce circuit de randonnée, le conseil municipal approuve ce projet et autorise M. le maire à entreprendre toutes les démarches pour le mener à bien.

Certifié conforme

Le Maire : Christian HAMON

